

Beetup® C

**Herbicide de post-levée pour les cultures de betteraves
sucrières, fourragères, betteraves à salade et dans les cultures
de fraises et d'épinards.**

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée efficace contre les mauvaises herbes annuelles dans les betteraves sucrières, betteraves fourragère, betteraves à salade et dans les cultures de fraises et d'épinards.

Matières actives

160 g/l Phenmedipham

Formulation

Suspension-émulsion (SE)

Trademark

United Phosphorus Ltd, UK

Numéro d'homologation

W-6944-2

Mode d'action

Le **Phenmediphame** appartient à la famille chimique des carbamates. Il agit par absorption foliaire et sur la photosynthèse. La lumière et la chaleur accélèrent son action herbicide. Il est doté d'une excellente sélectivité sur les cultures mentionnées. L'efficacité n'est visible qu'après 3 à 8 jours (dépérissement des adventices) selon les conditions climatiques. Beetup C s'utilise en traitements fractionnés. Traiter par temps chaud et poussant favorise son efficacité.

Utilisation Cultures de baies

Fraises

Dosage : 2 x 1.0-1.5 l/ha Beetup C dans les 8-10 jours. Après 4 semaines traiter avec 3 l/ha de Devrinol Plus. Ne pas ajouter d'huile minérale.

Utilisation Cultures maraîchères

Betteraves à salade

Dosage : 1.0 à 2.0 l/ha en traitements fractionnés en association avec 1.5-2.0 l/ha de Bettix SC.

Epinards

Dosage : Traiter uniquement les semis tardifs pour l'hiver. 1.0 l/ha de Beetup C. Premier traitement du stade cotylédon des épinards. Il est possible de faire un deuxième traitement 5-7 jours après avec 0.5 l/ha Beetup C. Beetup 160 EC ralenti la croissance des épinards d'environ 2 semaines. Pas d'application sur Baby-Leaf. En cas de questions veuillez contacter notre service technique.

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 1.0 à 2.0 l/ha en traitements fractionnés en association avec 1.5-2.0 l/ha de Bettix SC. Pour optimiser l'efficacité, traiter sur adventices du stade cotylédon au stade -4 feuilles, indépendamment du stade de la culture. Traiter par bonnes conditions de croissance (température entre 10-25°C). Répéter 2 à 3 fois les traitements à intervalles de 7-10 jours. Quantité d'eau: 250-350 l/ha.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 14): moutarde des champs, galinsoga, chénopode, ravenelle, tabouret des champs, capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, séneçon commun, arroche étalée, lamier pourpre, mouron des oiseaux.

Efficacité satisfaisante jusqu'au stade 2 feuilles (BBCH 12): renouée liseron, pensée des champs, renouée à feuilles de patience, renouée persicaire,

coquelicot, petit ortie, véronique, fumeterre, laiteron maraîcher, morelle noire, spergule des champs, chrysanthème des moissons, myosotis des champs.

Efficacité insuffisante: camomille, bleuet, mercuriale, gaillet, géranium découpé, renouée des oiseaux, vesce, graminées, chardon, liserons.

Restrictions

Ne pas appliquer par températures inférieures à 9°C. Ne pas traiter sur sol détrempé, en période de forte sécheresse ainsi que sur sol très pauvre en humus, lors de déficiences nutritives ou sur culture affaiblie par les parasites. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Utiliser la bouillie immédiatement.

Miscibilité

Pour parfaire le spectre d'efficacité, Beetup C est miscible dans les cultures de betteraves sucrières, fourragères et à salade avec 1.0-1.5 kg/ha de Bettix. Nous déconseillons tout autres mélanges.

Rotation culturale

Après la récolte normale d'une parcelle traitée avec Beetup C ou Bettix, il est possible de remettre en place toutes les cultures. Lors d'une interruption prématurée de la culture, il n'est possible de faire que des betteraves ou du maïs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Eviter la dérive sur les cultures voisines sensibles, telles vigne, légumes, colza ou céréales.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H315 Provoque une irritation cutanée. **H319**

Provoque une sévère irritation des yeux. **H335** Peut irriter les voies respiratoires. **H351** Susceptible de provoquer le cancer. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau. **EUH401**

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P502 Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS07



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>